

Compte rendu de la session d'été 2018

Madame, Monsieur,

La politique budgétaire de la Confédération continue d'alimenter les discussions. Pendant la session d'été 2018, le Conseil des Etats a refusé de réclamer un nouveau train d'économies, contrairement au Conseil National. La Chambre haute ne veut cependant pas réformer l'actuel mécanisme de réduction de la dette et exclut un possible relâchement du frein à l'endettement. Les parlementaires ne manqueront pas d'occasions de parler de politique budgétaire au second semestre 2018. En effet, des économies seront probablement discutées dans le cadre du budget 2019.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

DÉCISIONS DU PARLEMENT

Les nouvelles règles pour les analyses génétiques mises sous toit

Pendant la session d'été 2018, le Conseil des Etats a adopté la Loi fédérale sur l'analyse génétique humaine (LAGH) (17.048) par 33 voix et 7 abstentions. En ce qui concerne les nouvelles règles relatives aux analyses génétiques, aucune divergence ne l'éloigne du Conseil national, qui avait approuvé la loi au printemps. La nouvelle loi fédérale adapte le cadre légal aux nouveaux développements techniques et à l'offre croissante en matière d'analyses génétiques. Sur internet en particulier, toujours plus d'analyses génétiques rapides et bon marché sont proposées. Ces analyses promettent

par exemple des informations sur l'origine, la nutrition, les dispositions sportives ou liées au mode de vie. La LAGH ne s'applique toutefois pas aux analyses génétiques à des fins de recherche.

Le Parlement a approuvé le projet de loi presque sans modifications. Ainsi, les assureurs ne pourront toujours pas accéder aux résultats d'analyses génétiques existantes. Des exceptions s'appliquent lors de la conclusion d'assurances-vie de plus de 400'000 francs et d'assurances-invalidité privées de plus de 40'000 francs par an. Les analyses génétiques sont autorisées dans les relations de travail lorsqu'elles servent à exclure un risque d'accident ou une maladie professionnelle grave. En revanche, les analyses génétiques non-médicales sont interdites dans les relations professionnelles.

La publicité est en principe autorisée

Les médecins restent les seuls à pouvoir prescrire des examens génétiques relevant du domaine médical et ces tests doivent être effectués par des laboratoires autorisés. Les analyses prénatales sont uniquement autorisées pour examiner les propriétés de santé des embryons ou des fœtus. La décision quant à la publicité grand public pour les tests génétiques est tombée à une courte majorité au Conseil des Etats: avec le vote décisif de la présidente du conseil, la Chambre haute a finalement suivi le Conseil national et le Conseil fédéral en se prononçant en faveur du principe de la publicité pour des analyses génétiques. Les tests génétiques relevant du domaine médical, les analyses génétiques prénatales et les tests sur des personnes incapables de discernement font toutefois l'objet d'une interdiction de publicité.

Protocole du Conseil des Etats du 30 mai 2018

Le Conseil des Etats s'oppose à un nouveau train d'économies

Les membres du Conseil des Etats ont rejeté trois motions venant du Conseil national, qui chargeaient le Conseil fédéral de réduire davantage les dépenses de la Confédération. Par 23 voix contre 16, la Chambre haute a rejeté une motion (16.3972) du groupe de l'Union démocratique du centre, qui demandait un examen complet des tâches de l'Etat et des propositions pour renoncer à certaines de ces

tâches. L'objectif de la motion était de réduire la quote-part de l'Etat d'au moins 5%.

Sans opposition, le Conseil des Etats a balayé une autre motion (**16.3975**) du groupe de l'UDC, qui demandait une réduction des dépenses liées de la Confédération au minimum de 5% d'ici à 2022. Les conseillères et conseillers aux Etats ont également rejeté sans opposition une intervention (**17.3537**) qui chargeait le Conseil fédéral de réduire les effectifs de l'administration centrale dans le cadre de la stratégie concernant le personnel pour les années 2020-2023.

Ne pas relâcher le frein à l'endettement

En revanche, la Chambre haute a approuvé par 23 voix contre 21 une motion (**16.3634**) de la Commission des finances du Conseil national (CdF-N), qui vise à interdire tout relâchement du frein à l'endettement inscrit dans la Constitution. L'intervention charge le Conseil fédéral d'exclure sur le plan légal toute adaptation des règles en vigueur. La majorité du Parlement est d'avis que le gouvernement doit continuer à utiliser l'intégralité des excédents pour la réduction de la dette. Dans le cadre du débat parlementaire, le ministre des finances Ueli Maurer a annoncé une vue d'ensemble sur ce thème pour le printemps 2019.

- Protocole du Conseil des Etats du 7 juin 2018 (motion sur l'examen des tâches de l'Etat)**

 - Protocole du Conseil des Etats du 7 juin 2018 (motion sur les dépenses liées)**

 - Protocole du Conseil des Etats du 7 juin 2018 (motion sur les effectifs du personnel)**

 - Protocole du Conseil des Etats du 12 juin 2018 (motion sur le frein à l'endettement)**
-

Le Conseil national rejette l'initiative pour l'autodétermination

Le Conseil national a rejeté l'initiative populaire «Le droit suisse au lieu de juges étrangers» (17.046) par 127 voix contre 67. L'initiative demande la primauté du droit constitutionnel suisse sur le droit international, sous réserve de quelques dispositions impératives. L'objectif des initiants est que les initiatives populaires suisses puissent être mises en œuvre même si elles violent le droit international. Les opposants à l'initiative craignent que la Suisse ne soit plus considérée comme un partenaire fiable si l'initiative était acceptée, car les traités internationaux en conflit avec une disposition constitutionnelle devraient être résiliés ou renégociés.

Avant le Conseil national, le Conseil fédéral et le Conseil des Etats avaient déjà recommandé le rejet de l'initiative populaire. Les citoyennes et citoyens devraient se prononcer sur cet objet au plus tôt à la fin du mois de novembre 2018.

➤ **Protocole du Conseil national du 30 mai 2018**

➤ **Protocole du Conseil national du 6 juin 2018**

➤ **Protocole du Conseil national du 11 juin 2018**

LES PARLEMENTAIRES ONT EN OUTRE ...

➤ ... rejeté au Conseil national, par 96 voix contre 93 et 2 abstentions, une motion (17.4210) issue du Conseil des Etats qui demande l'introduction d'un article relatif aux projets pilotes dans la Loi sur les stupéfiants. Un tel article de loi aurait permis des études scientifiques sur la consommation de stupéfiants. En 2017, l'Office fédéral de la santé publique n'avait pas autorisé une étude sur la consommation de cannabis par manque de bases légales. Malgré le rejet de la motion, ce thème reste sur la table: au printemps 2018,

les commissions de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS) des deux Chambres ont approuvé une initiative parlementaire qui poursuit le même but.

- ... demandé, au Conseil national, que le Conseil fédéral suspende la restructuration planifiée de la station de recherche agronomique Agroscope. Par 141 voix contre 34 et 2 abstentions, la Chambre du peuple a approuvé une motion en ce sens (**18.3382**) déposée par la Commission de l'économie et des redevances (CER). L'intervention invite le Conseil fédéral à élaborer une stratégie de développement et de coordination de la recherche agronomique, en collaboration avec les parties prenantes et les cantons.
- ... approuvé par 28 voix contre 6 et 3 abstentions, au Conseil des Etats, une motion (**18.3241**) qui vise à contraindre le Conseil fédéral à exploiter plusieurs stations de recherche agronomique régionales. Aujourd'hui, ce point a une formulation potestative dans la Loi sur l'agriculture.
- ... accepté par 31 voix contre 6, au Conseil des Etats, une motion (**18.3240**) qui demande une meilleure reconnaissance des écoles supérieures (ES) par la Confédération. La dénomination «école supérieure» doit être protégée, de telle sorte que les ES et leurs diplômes soient clairement reconnus comme faisant partie de la formation professionnelle suisse, en Suisse et à l'étranger. Le Conseil national va à présent se pencher sur cet objet.
- ... rejeté tacitement, au Conseil national, une initiative cantonale (**16.319**) du canton de Thurgovie. Cette dernière demandait l'interdiction des organismes génétiquement modifiés dans l'agriculture ou un moratoire de dix ans.
- ... rejeté par 35 voix contre 4 et une abstention, au Conseil des Etats, une initiative cantonale (**17.309**) du canton de Berne. L'initiative demandait une adaptation de la Loi sur les professions médicales, qui aurait contraint tous les cantons à verser à leurs hôpitaux un forfait de 15'000 francs par an et par

médecin pour des formations postgrades. De plus, un mécanisme de compensation entre les cantons aurait été introduit pour répartir ces coûts.

OBJETS AUXQUELS LE CONSEIL FÉDÉRAL A RÉPONDU

➤ Qu'en est-il des recommandations du CDF concernant le processus d'autorisation, les coûts et le mode de financement des expérimentations animales?

Interpellation (18.3047) de la conseillère nationale Isabelle Chevalley (PVL).

Déposée le 28 février 2018.

Le Conseil fédéral a répondu le 25 avril 2018.

➤ Euratom devient-il le lobby de la branche nucléaire au frais du contribuable suisse qui a choisi de sortir du nucléaire?

Interpellation (18.3048) de la conseillère nationale Isabelle Chevalley (PVL).

Déposée le 28 février 2018.

Le Conseil fédéral a répondu le 9 mai 2018.

➤ Ressortissants très qualifiés en provenance d'Etats tiers. Quand le Conseil fédéral augmentera-t-il enfin les contingents?

Interpellation (18.3074) du conseiller national Sebastian Frehner (UDC).

Déposée le 6 mars 2018.

Le Conseil fédéral a répondu le 9 mai 2018.

➤ Accord-cadre entre la Suisse et l'UE. Conséquences financières, réglementaires et politiques

Interpellation (18.3095) du groupe de l'UDC.

Déposée le 7 mars 2018.

Le Conseil fédéral a répondu le 23 mai 2018.

➤ Investir les excédents financiers dans la formation

Motion (18.3189) de la conseillère nationale Martina Munz (PS).

Déposée le 14 mars 2018.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 9 mai 2018.

➤ Investir les excédents financiers dans la formation

Motion (18.3190) du conseiller national Christian Wasserfallen (PLR).

Déposée le 14 mars 2018.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 9 mai 2018.

➤ Investir les excédents financiers dans la formation

Motion (18.3191) de la conseillère nationale Andrea Gmür-Schönenberger (PDC).

Déposée le 14 mars 2018.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 9 mai 2018.

➤ Investir les excédents financiers dans la formation

Motion (18.3192) de la conseillère nationale Irène Kälin (PES).

Déposée le 14 mars 2018.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 9 mai 2018.

➤ Institut suisse des produits thérapeutiques. Obstacles bureaucratiques pour la recherche clinique?

Interpellation (18.3178) de la conseillère aux Etats Anita Fetz (PS).

Déposée le 14 mars 2018.

Le Conseil fédéral a répondu le 9 mai 2018.

➤ La loi fédérale sur la procréation médicalement assistée est-elle adaptée aux évolutions actuelles et à l'état de la science et de la technologie?

Postulat (18.3205) de la conseillère nationale Rosmarie Quadranti (PBD).

Déposé le 15 mars 2018.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 16 mai 2018.

➤ Numérique. Promouvoir la formation continue des travailleurs d'un certain âge

Motion (18.3219) de la conseillère nationale Irène Kälin (PES).

Déposée le 15 mars 2018.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 9 mai 2018.

➤ Mesures incitatives de la Confédération permettant d'encourager la coopération entre les universités cantonales

Interpellation (18.3224) du conseiller national Christoph Eymann (PLD).

Déposée le 15 mars 2018.

Le Conseil fédéral a répondu le 9 mai 2018.

➤ Formation duale, orientation des apprentis. Des lacunes à l'horizon?

Postulat (18.3275) du conseiller national Jean-Pierre Grin (UDC).

Déposé le 15 mars 2018.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 9 mai 2018.

➤ Adapter l'apprentissage aux besoins des entreprises face à la transformation numérique

Interpellation (18.3298) du conseiller national Fathi Derder (PLR).

Déposée le 15 mars 2018.

Le Conseil fédéral a répondu le 9 mai 2018.

➤ Projet de hausse des taxes aux EPF. Sur le dos des étudiantes et étudiants et des cantons?

Interpellation (18.3307) du conseiller national Mathias Reynard (PS).

Déposée le 16 mars 2018.

Le Conseil fédéral a répondu le 9 mai 2018.

➤ Axer davantage la formation continue formelle du degré tertiaire sur les adultes plus âgés et expérimentés

Motion (18.3359) de la conseillère nationale Martina Munz (PS).

Déposée le 16 mars 2018.

Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 9 mai 2018.

La science, atout diplomatique de la Suisse

Interpellation (18.3367) du conseiller national Claude Béglé (PDC).

Déposée le 16 mars 2018.

Le Conseil fédéral a répondu le 23 mai 2018.

NOUVEAUX OBJETS DÉPOSÉS

Suspension la réorganisation d'Agroscope

Motion (18.3390) de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N).

Déposée le 24 mai 2018.

Harmonisation du système des bourses d'études. L'objectif est-il atteint?

Postulat (18.3391) de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N).

Déposé le 24 mai 2018.

La station de recherche Agroscope comme établissement fédéral autonome de droit public doté de la personnalité juridique

Motion (18.3404) de la conseillère aux Etats Brigitte Häberli-Koller (PDC).

Déposée le 29 mai 2018.

➤ Recherche entravée par l'extension du champ d'application du Protocole de Nagoya

Interpellation (18.3427) du conseiller national Christian Wasserfallen (PLR).

Déposée le 31 mai 2018.

➤ Des études discutables aux méthodes douteuses pour mettre au point un traitement de la toxicomanie

Interpellation (18.3437) de la conseillère nationale Andrea Martina Geissbühler (UDC).

Déposée le 4 juin 2018.

➤ La formation numérique des personnes âgées

Interpellation (18.3443) de la conseillère nationale Géraldine Marchand-Balet (PDC).

Déposée le 4 juin 2018.

➤ Promotion des modèles d'enseignement bilingues dans les langues nationales. Contribution de la Confédération

Motion (18.3459) du conseiller aux Etats Beat Vonlanthen (PDC).

Déposée le 6 juin 2018.

➤ Un message pour la participation de la Suisse aux programmes de coopération de l'UE 2021-2027

Motion (18.3482) du conseiller national Eric Nussbaumer (PS).

Déposée le 11 juin 2018.

➤ Les CFF, entreprises publiques, subventionnent des hautes écoles

Interpellation (18.3487) du conseiller national Thomas Ammann (PDC).
Déposée le 11 juin 2018.

➤ La station de recherche Agroscope comme établissement fédéral autonome de droit public doté de la personnalité juridique

Motion (18.3491) du conseiller national Markus Hausammann (UDC).
Déposée le 11 juin 2018.

➤ Programme d'impulsion « Numérisation » dans les écoles

Motion (18.3517) du groupe PDC.
Déposée le 13 juin 2018.

➤ Formation professionnelle 2030: la durabilité comme zone d'ombre?

Interpellation (18.3533) du conseiller national Stefan Müller-Altermatt (PDC).
Déposée le 14 juin 2018.

➤ Du travail grâce à la formation

Motion (18.3537) du conseiller national Kurt Fluri (PLR).
Déposée le 14 juin 2018.

↗ Sponsoring du matériel pédagogique et distorsion de concurrence par la Confédération

Interpellation (18.3547) du conseiller national Gerhard Pfister (PDC).
Déposée le 14 juin 2018.

↗ Nouveau PNR. Bases pour une histoire globale de la Suisse

Motion (18.3563) du conseiller national Cédric Wermuth (PS).
Déposée le 14 juin 2018.

↗ Coûts de la formation universitaire dans le domaine de la santé

Interpellation (18.3586) du conseiller national Peter Schilliger (PLR).
Déposée le 14 juin 2018.

↗ L'espace reprend de l'importance

Interpellation (18.3615) du conseiller national Felix Müri (UDC).
Déposée le 15 juin 2018.

↗ Renforcer la visibilité internationale de l'écosystème suisse de start-up

Motion (18.3623) du conseiller national Fathi Derder (PLR).
Déposée le 14 juin 2018.

➤ Création de places d'études en médecine humaine. Bilan de l'action fédérale et perspectives

Postulat (18.3631) de la conseillère nationale Christine Bulliard-Marbach (PDC).

Déposé le 15 juin 2018.

➤ Renforcer l'apprentissage des langues nationales dans la formation professionnelle

Motion (18.3632) de la conseillère nationale Christine Bulliard-Marbach (PDC).

Déposée le 15 juin 2018.

➤ Concept de qualification continue dans le domaine de la numérisation

Postulat (18.3635) du conseiller national Stefan Müller-Altermatt (PDC).

Déposé le 15 juin 2018.

➤ La formation professionnelle doit permettre la participation et le potentiel des personnes en situation de handicap doit être reconnu et respecté

Motion (18.3684) du conseiller national Beat Flach (PVL).

Déposée le 15 juin 2018.

CONTACT

Réseau FUTURE

Münstergasse 64/66, 3011 Berne

Tel. 031 351 88 46

info@netzwerk-future.ch

www.reseau-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

19 juin 2018
